



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 5, numéro 13
Juillet-Septembre 2022
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
<https://doi.org/10.62912/>

CONFLICTUALITE EN AFRIQUE DE GRANDS LACS : CAUSES, CONSEQUENCES ET PISTES PALLIATIVES

Yannick KAZANGA KAHILU

Assistant à la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Département des
Relations Internationales de l'Université de Kolwezi/Lualaba-RDC

RESUME

Cet article analyse les causes et les conséquences de la conflictualité dans la sous-région des Grands Lacs africains, ainsi que les conditions pour revenir à une paix durable dans cette sous-région. Il s'est agi des causes externes lointaines liées au partage et la colonisation de l'Afrique ainsi que des causes externes proches dues à la fin de la guerre froide, à la démocratisation et aux multinationales étrangères. Les conséquences de cette conflictualité sont notamment liées au rôle de la RDC, aux rivalités des puissances occidentales, à la criminalité et au trafic illégal d'armes, à l'exploitation illicite et au pillage des ressources naturelles. Enfin, la lutte pour l'hégémonie idéologique, ethnique et/ou nationale peut être réellement fondée sur le sentiment d'appartenir à la même communauté d'idées, le même peuple, la même nation, donc sur une identité collective.

Mots-clés : Guerre, conflictualité, Afrique des Grands Lacs, paix.

ABSTRACT

This paper studies the causes and consequences of conflicts in the African Great Lakes sub-region, as well as the conditions for returning to a lasting peace in this sub-region. It was a question of distant external causes linked to the partition and colonization of Africa as well as close external causes due to the end of the Cold War, democratization and foreign multinationals. The consequences of this conflict are linked in particular to the role of the DRC, to the rivalry of Western powers, to crime and illegal arms trafficking, to the illicit exploitation and looting of natural resources. Finally, the struggle for ideological, ethnic and/or national hegemony can really be

based on the feeling of belonging to the same community of ideas, the same people, the same nation, therefore on a collective identity.

Keywords: *War, conflictuality, Africa of the Great Lakes, peace.*

INTRODUCTION

La vie est conflictuelle. L'agressivité positive et négative des êtres humains, dans leur course au plaisir, au pouvoir et à la gloire, les conduisent au conflit permanent, à la crise sans cesse recommencée.

La géopolitique a pour tâche première de mettre en évidence les origines des conflits et les motivations des acteurs internationaux. Les conflits ont pour l'essentiel trois sources profondes : la lutte pour le contrôle des ressources, la lutte pour le contrôle des espaces géographiques et la lutte pour la domination idéologique, ethnique et/ou nationale.

Les arguments contre la guerre coulent de source et sont symbolisés par les mots destructions, morts d'innocent, gaspillages, souffrances, cruautés et haine. Un penchant à tuer, engendré par la guerre, peut se répercuter sur la vie civile et avoir pour résultat une faculté à commettre ou à tolérer la violence. On peut même en arriver à éprouver du ressentiment contre ceux qui ont libéré un ennemi cruel.

La guerre est conceptualisée en rapport direct avec la paix. La dialectique de ces deux faces d'une médaille est telle que les causes de la guerre instruisent les conditions de la paix et vice versa. Ce faisant, pour réunir les meilleures conditions de la paix, il faut éradiquer les causes de la guerre. A l'inverse, si certaines conditions de la paix ne sont pas réunies, cela ouvre la voie à l'émergence des causes de la guerre.¹

Contrairement aux théories de l'intégration qui se proposent de supprimer les causes de la guerre, et au besoin, la guerre elle-même du moins entre Etats partenaires d'un processus régional d'intégration, les théories des conflits se consacrent à l'explication des causes des conflits et parfois aux voies de leur gestion et de leur résolution.

¹ MOVA S., *La science des relations internationales. Essai sur le statut et l'autonomie épistémologiques d'un domaine de recherche*, L'Harmattan, Paris, 2016, p. 252.

La polémologie en tant que sociologie des conflits (guerres, crises, tensions, etc.) son but est la connaissance objective des conflits par une approche rationnelle des phénomènes, afin de dégager des critères impartiaux. Les données permanentes et les contraintes incontournables se trouvent dans la géographie et l'héritage historique. Par ailleurs, des études de paix se développent parfois en marge des débats académiques des spécialistes, pour donner naissance à l'irénologie, une nouvelle discipline scientifique centrée sur les causes et les conditions de la paix.²

Les polémologues sont formels: un conflit est généralement la résultante de facteurs à la fois externes et internes à la sous-région dans laquelle il a lieu. Ce conflit s'explique ainsi par un contexte à la fois économique, environnemental et politique. Les conflits sont le résultat d'un déséquilibre croissant entre la population et les ressources disponibles, en l'absence de tout effort de développement économique et social.³ Les différentes crises de la sous-région des Grands Lacs présentent un concentré du nouveau type des conflits que connaît, le continent africain en général et cette sous-région en particulier.

Nous rencontrons une logique belligérante commencée avant tout pour des préoccupations régionales, le poids de solidarités ethniques, le contrôle des ressources comme enjeu majeur, parfois un désengagement de collaboration entre les pays membres de la région.⁴

Les conflits divers au sein de l'Afrique des Grands Lacs puisent leurs origines lointaines dans l'histoire avec la colonisation, ayant des conséquences qui embrasent toute la sous-région. Il est question dans ce point, de retracer les causes et les conséquences des conflits en Afrique des Grands Lacs, ainsi que les conditions pour une paix durable dans cette sous-région.

² *Ibidem*.

³ BLAISE N., « Running Darfour : enjeux du conflit et réactions de la communauté internationale », dans *Politique internationale, Les Cahiers du RMES*, vol. IV, n° 1, été 2007, pp. 18-49.

⁴ MOHAMED E.H., *Facilitation dans la tourmente deux ans de médiation dans l'imbroglio congolais*, éd. L'Harmattan, Paris, 1999, p. 53.

I. CAUSES DES CONFLITS

Il sied de remarquer que les explications données aux causes des conflits en relations internationales obéissent aux différentes logiques ou visions majeures ou domaines. La redéfinition des menaces à la sécurité des Etats obéit de nos jours au triomphe de la mondialisation qui semble détrôner les Etats au profit des réseaux. Le terrorisme international ainsi que les organisations terroristes passent pour des vraies menaces à la sécurité des Etats dans un monde où les menaces traditionnelles, d'ordre idéologiques entre les Etats ont presque disparues avec la fin de la guerre froide. Ce sont des menaces transnationales à la sécurité soit humaine, soit globale qui refont surface actuellement.⁵

Aujourd'hui, une vaste zone d'instabilité s'étend dans la sous-région des Grands Lacs africains. Notons que les conflits actuels dans cette sous-région présentent deux traits caractéristiques : d'une part, ils sont marqués par la participation de combattants de plus en plus jeunes qui trouvent dans la guerre non seulement le moyen de se procurer leur subsistance, mais aussi peut constituer pour les nouvelles générations la meilleure voie de l'ascension sociale.

D'autre part, ces conflits offrent un champ d'intervention pour les sociétés privées qui apportent leurs concours en armes ou en mercenaires contre une rémunération ou la promesse d'avantages en nature. Ce phénomène de privatisation des conflits peut expliquer la prolongation des conflits en dehors de toute logique diplomatique et politique.⁶

Notons que la prolifération des armes dans la sous-région des Grands Lacs a négativement affecté tous les aspects de la paix et de la sécurité. L'inféodalisation et l'ethnisation du pouvoir local ont institué la véritable source qui a fait jaillir le cycle des violences. Depuis la nuit de temps, le constat fait est que l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda trouvent dans la RDC un moyen de s'enrichir d'où les conflits de l'Est de la RDC leurs sont trop

⁵ Banque Mondiale, *Conflits, sécurité et développement*, Washington, décembre 2012.

⁶ NGUELLET U., *Les conflits et la reconstruction en Afrique: cas des Grands Lacs*, éd. Aubier, Paris, 2000, p. 70.

bénéfiques en lieu et place de défendre l'intégrité régionale. Ce qui est incontestable, c'est que ces petits pays de la sous-région créent des conflits internes. Ils régionalisent les troubles pour piller autour d'eux les pays qui sont riches en matières premières.

Les différents seigneurs de guerre dans la région ne sont pas intéressés par la paix, mais cherchent à s'enrichir dans l'exploitation illégale des matières premières et le trafic de la drogue. Ils sont pour la plupart soutenus par les multinationales qui trafiquent les armes contre les matières premières (coltan, cobalt, cuivre, or, diamant...).⁷

Le panorama des guerres dans la région des Grands Lacs Africains montre que chaque guerre est le résultat d'une frustration. Il est vrai que dans chaque pays de la région, il y a des conflits internes qui commencent d'abord par paralyser le pays entier pour ensuite paralyser toute la région et la mettre dans une situation d'instabilité⁸. Les multiples conflits dans la région des Grands Lacs Africains dégagent une étiologie (étude des causes) faisant état de l'existence des causes externes et internes à la base, qui peuvent à la fois être proches ou lointaines.

I. 1. Causes externes

Les causes externes des conflits en Afrique des Grands Lacs sont lointaines et proches, notamment, le partage de l'Afrique et la colonisation, comme causes lointaines, et l'essoufflement des régimes dictatoriaux avec la fin de la Guerre Froide et l'appétit des firmes prédatrices comme causes proches.⁹

⁷*Ibidem.*

⁸ CHRETIEN J. P., *L'Afrique des Grands Lacs : deux mille ans d'histoire*, éd. Aubier, Paris, 2000, p. 70.

⁹ NDABEREYE N. P., « Guerre et intégration dans les relations internationales africaines à l'ère de la mondialisation. Contribution à l'étude de l'intégration régionale des pays des Grands Lacs Africains », Thèse de doctorat en RI, UNILU, Lubumbashi, 2008, pp.199-214.

I. 1. 1. Causes externes lointaines

Le partage de l'Afrique à la Conférence de Berlin de 1884-1885 ayant engendré la colonisation de ce continent par les puissances occidentales qui ont unilatéralement délimité les frontières des territoires et fractionnant par ricochet les populations autochtones sans tenir compte de certaines réalités liées à ces peuples ni de leur volonté, est évoqué comme première explication pour comprendre le phénomène de la conflictualité dans les pays des Grands Lacs Africains. C'est au lendemain de cette Conférence de Berlin que les rivalités entre les puissances se multiplièrent d'abord et quelques temps après, elles entamèrent les autres sous-régions du continent africain.

A propos Hubert Deschamps illustre combien « les résultats du partage du continent africain tardèrent d'ailleurs à réunir plutôt qu'à diviser, des populations diverses et souvent complémentaires, dans de grands ensembles, à construire des Etats modernes, économiquement viables avec des pierres des ethnies innombrables ».¹⁰

C'est dans cette optique que Henri Brunsehwring constate qu'en « l'absence des Africains, les accords de partage de l'Afrique ont reflété les préoccupations des Occidentaux : appétit de puissance et crainte de perdre la face. Ce partage, dès lors, s'est accompli en fonction des intérêts des puissances en Europe ou dans d'autres continents, et le statut de maints territoires africains a dépendu de concessions que les puissances se faisaient ».¹¹

Notons que le partage de l'Afrique, le tracé arbitraire des frontières et la juxtaposition des populations autochtones, n'a pas tenu compte de pouvoirs locaux si bien que certaines populations frontalières se sont retrouvées à cheval. Morcellement qui a suscité plusieurs problèmes belligènes parmi lesquels se rangent les conflits identitaires, à la suite de l'association au sein d'un Etat artificiel, des identités hostiles.

¹⁰ DESCHAMPS H., *Histoire générale de l'Afrique noire, de Madagascar et des Archipels de 1800 à nos jours*, PUF, Paris, 1971, p. 48.

¹¹ BRUNSEHWRING H., *Le partage de l'Afrique noire*, éd. Flammarion, Paris, 1971, p. 86.

Ainsi, à la suite des Conventions particulières entre la Belgique, le Portugal, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, certaines ethnies de même souche furent partagées entre plusieurs pays, notamment l'Angola, le Burundi, le Congo Brazzaville, le Kenya, la République Centrafricaine, le Rwanda, le Soudan Holding, la Tanzanie, l'Ouganda, la République Démocratique du Congo, la Zambie, mettant en péril et utopique l'idée de l'Etat-Nation ».¹²

Pour la République Démocratique du Congo et ses voisins, ce découpage a offert une situation confuse des populations à cheval entre deux, trois pays, si pas plus, l'occupation coloniale n'ayant épargné aucune ethnie située aux frontières. Abordant la question relative à l'authenticité, Mutombo Joseph affirme que cette nouvelle configuration ethnique, après le partage de l'Afrique, n'est pas le monopole de la République Démocratique du Congo et ses voisins, toute l'Afrique étant concernée. Les habitants de chacun des pays sont issus du regroupement artificiel d'ethnies disparates.¹³

D'une part, à la suite d'une étude approfondie sur la question de la nationalité, Vunduaawe te Pemako souligne que c'est une question complexe humainement et compliqué politiquement¹⁴, à cause de la mauvaise foi des hommes au pouvoir. D'autre part, au terme d'une étude archéologique Bernard Clist et Raymond Lafranchi ont noté que la linguistique permettrait d'établir un lien entre toutes les populations bantoues occidentales et orientales, lien qui implique des migrations à partir d'un même foyer nucléaire.¹⁵

Il reste évident que la Conférence de Berlin à la suite de laquelle des peuples qui jadis cohabitaient dans une même région, ont été brutalement séparés par des frontières arbitraires. Ces divisions des terres et des peuples en Afrique ont été pérennisés par le fait de la colonisation avec la pratique de l'immatriculation raciale de la société à

¹² NDABEREYE N. P., *Op cit*, p. 200.

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ VUNDUAWE T., *A l'ombre du Léopard. Vérités sur le régime de Mobutu*, Bruxelles, éd. Zaïre libre, Tome I et II, 2000

¹⁵ NDABEREYE N. P., *Op cit*, p. 201.

base de l'étiquetage racial, méthode qui sera incrustée par les colonisés de première génération scolarisée convaincus par ce que Jean-Pierre Chrétien désigne par « ethnicisme scientifique ».¹⁶

C'est le cas aussi de l'imprégnation politique de l'élite indigène à la tête des nouveaux Etats qui accèdent prématurément à l'indépendance. Ces nouveaux gestionnaires n'ont pas eu assez de maturité pour gérer judicieusement cette autonomie acquise à cor et à cri, vont se servir de l'ethnicisme et du régionalisme avec comme conséquence l'intolérance et l'exclusion qui vont engendrer des troubles au sein de ces jeunes républiques.¹⁷

I. 1. 2. Causes externes proches

Aux causes externes lointaines s'ajoutent celles proches qui expliqueraient aussi la conflictualité dans la sous-région des Grands Lacs Africains, à savoir : la fin de la guerre froide, la démocratisation des régimes africains et l'appétit des firmes prédatrices.¹⁸

En effet, les échecs économiques des régimes forts dans les pays africains, la baisse des valeurs morales, la généralisation de la corruption, la baisse du sens civique, sont là des tares qui ont aggravé la misère sociale et la mauvaise condition des populations au point où les beaux discours des hommes d'Etat ne pouvaient plus honorer leurs auteurs.

C'est dans ce contexte que les régimes forts n'avaient plus de raison d'être. Par ailleurs, les voix des sans-voix vont se lever pour réclamer la légitimation des pouvoirs africains. Il s'agissait là d'un besoin ressenti qui plaidait pour l'avènement de la démocratie, la perestroïka ayant été le vent détonateur. Partant, l'effondrement de l'Union Soviétique et de son bloc fut récupéré en Occident vis-à-vis des Etats africains.

¹⁶ CHRETIEN J. P., *Op. cit.*, pp. 246-254.

¹⁷ NDABEREYE N. P., *Op cit.*, pp. 205-206.

¹⁸ CHRETIEN J.P., *Op. cit.*, p. 252.

L'occasion faisant le larron, au 16^{ème} sommet franco-africain de la Baule du 20 au 21 Juin 1990, l'une des décisions prises consistera à conditionner désormais l'aide aux pays africains par l'évolution positive de la démocratisation, condition qui obligera plusieurs pays africains à adopter le régime multipartiste au détriment du système à parti unique.¹⁹

Au 26^{ème} sommet de l'OUA qui se tiendra quelques semaines plus tard, soit du 09 au 11 Juillet de la même année, les pays africains corroborent cette exigence dans leur déclaration finale comme quoi, ils réitéraient leur engagement à démocratiser leurs sociétés et à consolider les institutions démocratiques tout en étant particulièrement préoccupés par le fait qu'une tendance se dessinait de plus en plus nettement, visant à imposer de nouvelles conditions de nature politique pour l'assistance.²⁰ La voie du multipartisme ainsi adoptée et ouverte pour l'Afrique dictatoriale, va ouvrir par conséquent une brèche à des conflits intermittents.

Parmi les causes externes proches, il sied d'épingler également l'appétit des firmes prédatrices qui poussa KwameNinsin d'affirmer que : « la nature inégale du développement de l'Etat postcolonial et par conséquent, a provoqué des crises économiques et sociales sévères. Cette crise du développement fut exacerbée par la reprise de l'expansion capitaliste, baptisée globalisation, qui a mené à la destruction sauvage de peuples et de sociétés.

Sous l'égide du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale, le marché a remplacé l'Etat dont le rôle a été redéfini et confiné au contrôle de l'accumulation interne et à l'appui de la domination totale des économies locales par le capital global ».²¹

¹⁹ NGBANDA N. H., *Afrique. Démocratie piégée*, Equilibres aujourd'hui, Paris, 1994, pp. 34-39.

²⁰ Déclaration des Chefs d'Etat et de gouvernements africains au 26^e sommet de l'OUA du 09 au 11 Juillet 1990.

²¹ KWAME N. A., « Les nouveaux mouvements sociaux africains et les limites de leur politique » in François H., (sous la direction), *Et si l'Afrique refusait le marché ?*, Louvain-La-Neuve, éd. Tricontinentale, 2001, pp. 214-215.

Ainsi pour pouvoir survivre, le capitalisme doit s'appuyer sur l'exploitation des pays d'Afrique afin d'y exporter non seulement ses capitaux qui y obtiennent des taux plus élevés, mais aussi d'y écouler une partie de sa production et de s'assurer des sources d'approvisionnement en matières premières.

Cette situation de dépendance se trouve maintenue et renforcée par toutes sortes de moyens notamment des entreprises multinationales,...²² La quête de nouvelles ressources minières par les sociétés occidentales, l'épuisement des gisements ainsi que les coûts très élevés des systèmes d'exploitation dans les pays développés poussent les multinationales à se tourner vers les pays africains, grands pourvoyeurs de mines d'or, de diamant, de coltan,...²³

C'est dans cette logique que la République Démocratique du Congo considérée comme un scandale géologique où se trouvent de grandes potentialités a été et est en proie du capitalisme international. Sa situation géopolitique au cœur du continent, le partage de ses frontières avec neuf pays ainsi que ses richesses minières la fera désigner comme cible et terrain de prédilection pour la poursuite en Afrique de la stratégie mondiale.

A propos Ngbanda Honoré écrit : « Après la mise en place d'une stratégie savamment étudiée durant quatre ans par les experts du Pentagone, le Président Bill Clinton a arrêté sa politique africaine en 1995 par la signature de l'Africa New Opportunities Act ».²⁴

Ce document définit le programme d'exploitation et d'exploration de nouvelles ressources en Afrique servant les intérêts stratégiques américains. Cet acte hautement politique constitue le point de départ de la mise en application officielle des Etats-Unis pour la conquête des réserves minières en Afrique en général et, dans la Région des Grands

²² KABAMBA WA KABAMBA., *La Communauté Economique Africaine du 21^e siècle. Mythe ou réalité*, MES, Kinshasa, s.d., p. 58.

²³ NGBANDA N. H., *Crimes organisés en Afrique centrale. Révélation sur les réseaux rwandais et occidentaux*, éd. Duboiris, Paris, 2004, p. 227.

²⁴ *Ibidem*.

Lacs et, la République Démocratique du Congo en particulier. Avant et après le déclenchement de la guerre en République Démocratique du Congo, plusieurs grandes compagnies mixtes américaines, canadiennes, européennes et sud-africaines ont été mobilisées et impliquées dans ce vaste programme ».²⁵

Comme le montre Pierre Baracyetse, plusieurs multinationales ont été créées à cette fin, entre autres American Mineral Fields Inc (AMFI) société du Lundin Group créée en 1995 dont le siège social est situé à Arkansas ; American DiamondsBuyers(ADB), filiale de la société AMFI intéressée dans l'achat du diamant ; Anglo-American Corporation (ACC), société Sud-africaine occupant le premier rang mondial dans la production de l'or ; Barrich Gold Corporation (BGC), société canadienne devenue deuxième mondiale en production de l'or, Consolidated Eurocan Ventures (du Lundin Group) société canadienne qui va s'intéresser au cuivre et au cobalt de la concession Tenke-Fungurume et la Gécamines.

Ces sociétés et leurs managers vont courir derrière le marché en signant les accords avec « qui de droit ». Ceci explique le fait que les firmes américaines bénéficient des matières rares de la République Démocratique du Congo par « un arrangement entre les institutions bancaires des pays envahisseurs et des pays receleurs qui appuient les gouvernementaux et la rébellion ».²⁶

Ces sociétés ont participé activement dans le projet de déstabilisation de la République Démocratique du Congo que ce soit pour le remplacement de l'ancien ordre politique de Mobutu, dépourvu d'infrastructures économiques, de moyens financiers, de forces armées et entièrement instrumentalisé par l'AMFI en 1996, que dans la rébellion contre le Laurent-Désiré Kabila en 1998 qui aboutira à son assassinat en Janvier 2001.

²⁵ *Ibidem*.

²⁶ BARACYETSE P., *L'enjeu géopolitique des transnationales minières au Congo*, Buzet, Bruxelles, 1999, p. 33.

Aujourd'hui encore, aucune institution, aucune organisation, nationale ou internationale, aucun gouvernement, aucun pays et forcément aucun individu, fût-il président de la République, ne peut opposer de résistance notoire à ces nouveaux maîtres du monde. Monstres sans tête, les puissantes firmes multinationales au travers des méga-fusions successives, augmentent leur taille autant que leur pouvoir et leurs capacités de nuisance face aux populations banalisées. Les multinationales jouent un rôle de premier plan dans la conquête et le pillage des ressources naturelles dans les pays sous-développés. Elles sont des agents déstabilisateurs des régimes politiques des pays pauvres.

Pour mieux contrôler leurs capitaux, elles imposent aux populations les dirigeants politiques de leur choix, qui sont souvent très mal connus du peuple, déshabillant ainsi la région et donnent, par le biais hypocrite d'une soi-disant pacification, d'occasion aux armées de l'ONU d'entériner une scission de fait dont le peuple ne veut pas. Elles vont à créer l'Etat dans l'Etat.²⁷ Il s'agit en effet, d'une véritable recolonisation de l'Afrique par le capital privé international.

Cet ordre nouveau voulu et imposé par ces firmes se caractérise par l'abolition de l'ancien ordre politique africain issu de la Conférence de Berlin de 1885, par le démembrement systématique des anciens Etats et par la création de nouvelles entités dont le rôle et l'existence seront déterminés par la seule volonté des dirigeants de ces sociétés.

Les causes externes lointaines et proches à la base de la conflictualité dans les pays des Grands Lacs africains ont porté un coup dur à la fois aux Etats individuellement et à toute la région, et cela sous le fond du climat général qui régnait au sein de chaque pays qui, sur le plan interne, contenaient des germes belligènes.

²⁷*Ibidem.*

I. 2. Causes internes

Les causes internes se réfèrent à la mauvaise gestion de la vie politique en général au plan administratif, politique, socio-économique et juridique, la dérive régionale et affairiste, le clientélisme, la corruption généralisée, la personnification du pouvoir, la politisation de l'armée, la question de la nationalité...²⁸ Ces causes étudiées d'un pays à l'autre, présentent des similitudes et des singularités, somme toutes, ces éléments sont dus à la faillite et à la destruction de l'Etat lui-même.

Notons que, l'avènement du multipartisme qui a auguré la démocratisation au sein des Etats de la région des Grands Lacs africains, a été salué avec enthousiasme par tous, masse populaire, *intelligentia* et classe politique. Bien que cela fut théoriquement un progrès par rapport au passé, cependant cela a connu beaucoup d'atermolements du fait que le système mono partiste n'étant pas, pratiquement disparu, la dictature et ses méthodes féroces ont vite refait surface et continuer d'étouffer les libertés des citoyens. De plus, quand bien-même qu'à chaque fois que les élections furent l'occasion d'un renouvellement profond des dirigeants et du système, la règle de l'alternance démocratique ne trouvait pas le cadre idéal de sa pleine réalisation.

Cela fut le cas en République Démocratique du Congo où le Président Mobutu n'a fait que déjouer la classe politique de l'opposition tirant ainsi en longueur une transition émaillée des mouvements de revendication et renaissance des rounds de négociation, telle que la Conférence Nationale Souveraine.²⁹

En Ouganda, le Président Yoweri Museveni ne cessait d'agir en maître absolu usant des coups de force allant au renversement des pouvoirs dans certains pays voisins.

²⁸ MULAMBA M. N., « Identité ethnique et alliances stratégiques dans les guerres de libération en Afrique au Sud du Sahara : étude comparative des cas de la République Démocratique du Congo et de la République du Rwanda », Mémoire de DES en RI, UNILU, Lubumbashi, 1999-2000, p. 154.

²⁹ *Ibidem*.

Quant au Burundi, l'élection du Président Ndadaye fut mise en péril par les extrémistes tribalistes qui ont fini par l'assassiner, en gardant un cycle infernal des coups d'Etat et des rébellions sur fond du clivage ethnique et politique.

Par ailleurs, au Rwanda, devant les tergiversations du régime du Président Habyarimana, le coup de force s'était imposé par la prise du pouvoir à Kigali. Le Front Populaire Rwandais (FPR) qui va occasionner une cohabitation difficile entre ethnies minoritaire Tutsi et majoritaire Hutu ayant comme paroxysme de cruauté le génocide rwandais. Dès lors, ce pays connaîtra des exils massifs et le non-respect des droits de l'homme. Bref, le comportement anti-démocratique des dirigeants de ces pays n'a pas permis une ouverture à un nouvel ordre institutionnel capable d'entraîner le développement de leurs Etats et le bien-être de leurs populations.³⁰

En résumé, notons que les spécialistes des relations internationales abordant la question des conflits dans l'Afrique en général et de Grands Lacs en particulier, situent leur causalité sous l'angle de trois paradigmes : géoéconomie, identités ethniques, Guerre Froide.³¹

Le paradigme « géoéconomie » né de la théorie réaliste d'après laquelle, l'impossibilité dans laquelle l'humanité est placée de satisfaire ses besoins en ressources naturelles trouve ses origines dans la répartition inégale de celles-ci pour ce faire, les Etats qui en sont dépourvus et dont la dynamique démographique est forte, sont obligés pour leur survie (théorie de l'espace vital) de s'en procurer ailleurs. Et ce, non point par les vertus de la loi du marché (multilatéralisme), mais plutôt par celles de l'usage de la force.

³⁰ MULAMBA M. N., *Op. cit.*, p.155.

³¹ TSHIYEMBE M., « Conflits armés, identités ethniques, ressources naturelles en RDC : approche stratégique-polémologique et voie de sortie de la guerre », dans *Identités, ressources naturelles et conflits en RDC. Défis méthodologiques et voies de sortie ?*, Colloque FSSPA, UNILU, Lubumbashi, 2013, pp.45-58.

Subrepticement, une corrélation fut établie entre ressources naturelles et guerres interétatiques. Les mêmes spécialistes soutiennent la thèse selon laquelle ; les conflits en Afrique des Grands Lacs sont des conflits ethniques, provoqués par des hordes des barbares qui, agrippés aux oripeaux de la féodalité, rejettent la modernité symbolisée par le modèle de l'Etat-nation et la culture occidentale en tant que bien fait de la modernité, c'est-à-dire entre l'allégeance paysanne et l'allégeance citoyenne, la désintégration des communautés rurales et la transformation des structures sociopolitiques des villes, les valeurs et les comportements affectant les progrès, selon la théorie du développement politique.

Quant à la Guerre Froide, les conflits en Afrique des Grands Lacs, à l'instar de toute l'Afrique, sont des guerres par procuration (théorie de linkage) menées par les puissances étrangères à l'ombre de la rivalité Est-Ouest soit pour accéder aux ressources naturelles, soit pour élargir le champ des alliances idéologiques.

Autrement dit, les conflits sont des guerres stratégique-géopolitiques, correspondant à la division du monde en deux blocs antagoniques, dominés par deux puissances hégémoniques, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique. Curieusement, la fin de la guerre froide a ramené l'explication causale des conflits en Afrique à trois variables dépendantes : Identités ethniques plus ressources naturelles égalent conflits armés.³²

C'est aussi le cas de Marc Nouschi qui trouve des explications à la conflictualité en Afrique dans l'histoire, le jeu des puissances, la culture, l'économie et les catastrophes écologiques³³: l'histoire, héritage de la colonisation, problème du tracé des frontières et du découpage de territoires comprenant une marqueterie des groupes ethniques différents.

³²*Ibidem*, p. 57.

³³ NOUSCHI M., *Lexique de géopolitique*, Armand Colin, Paris, 1998, p. 48.

Le jeu des puissances, soit non africaines (France, Belgique,...), soit locales (Rwanda, Ouganda). La culture : absence de tradition démocratique, le pouvoir ne se partage pas et le chef doit être chassé par la violence, affrontements entre ethnies rivales. L'économie : la lutte pour le contrôle des richesses et leurs conséquences sur la criminalisation. Les catastrophes écologiques : la sécheresse au sahel bouleverse les équilibres locaux entre populations nomades et celles sédentaires.

Les causes externes et internes, lointaines et proches de la conflictualité dans la région des Grands Lacs africains, ne peuvent être comprises qu'à travers la géopolitique en partant des intentions, ambitions et comportements de tous les antagonistes en jeu. Elles ont engendré beaucoup de conséquences liées à plusieurs facteurs.³⁴

II. CONSEQUENCES

On peut signaler les tendances ou théories principales en la matière dont la Polémologie ou la Sociologie de la guerre de Gaston Bouthoul et l'Irénologie ou la recherche de la paix (*Peace Research*) de John Galtung, ou encore la Sociologie de la paix de Robert Bose.³⁵

La Sociologie de la guerre (polémologie) dont les résultats sont destinés à construire la paix, tient la guerre pour une réalité sociale normale que l'homme peut éventuellement contrôler (et non pas supprimer) en érigeant des contrepoids institutionnels ou en créant des substituts fonctionnels (les manifestations ludiques). La sociologie de la paix (irénologie) quant à elle, se veut une science de la paix à l'instar de la médecine qui est une science de la santé par la maîtrise de la maladie. Elle considère la guerre comme une anomalie à supprimer du paysage social.

Son intérêt dans l'étude des relations internationales tient à l'extension qu'elle accorde à la notion de la paix qu'elle élargit à celle de la justice, et aussi la notion de violence à celle de la domination. La violence contre laquelle entend lutter les *peace recherche* est celle dite la violence

³⁴ *Ibidem*.

³⁵ BIYOYA M., *Comprendre les Relations Internationales*, Médiaspaul, Kinshasa, 2015, p. 82.

structurelle, la violence liée à la structure sociale de toute société nationale, source des inégalités, des discriminations et finalement de l'injustice sociale internationale.³⁶

Les conflits au sein de la Région des Grands Lacs Africains ont eu diverses conséquences tant au niveau régional qu'au niveau des Etats. Il s'agit dans l'ensemble, entre autres, des conséquences liées au rôle joué par la République Démocratique du Congo alors Zaïre, des rivalités des puissances occidentales, la criminalité et le trafic illégal d'armes, l'exploitation illicite et le pillage des ressources naturelles.

II. 1. Conséquences liées à la déchéance du rôle géopolitique de la RDC

Hissé au rang de gendarme de l'Afrique centrale dans le contexte de la Guerre Froide, le Zaïre du Président Mobutu était le défenseur des intérêts capitalistes des Américains et des Occidentaux en général. Ce pays constituait le soupape dans la stratégie d'endiguement du communisme.

Pour ce faire, il a eu le privilège de contrôler la zone tampon, contrôle qui lui a permis d'avoir la mainmise sur la politique interne de certains Etats, notamment l'Angola, l'Ouganda, le Soudan, le Tchad, la RCA, le Rwanda, le Burundi, voire la Zambie, l'Afrique du Sud et le Congo-Brazzaville.

Par ailleurs, au lendemain de la fin de la guerre froide et de la bipolarité, les enjeux n'étant plus ce qu'ils étaient, le Zaïre du président Mobutu ne pouvait plus jouer le rôle d'antan. Cette perestroïka fera que les pays jadis sous « protectorat » du Zaïre qui, autrefois se voyaient déstabilisés par le régime de Kinshasa vont à tout prix chercher à l'évincer et au besoin le déchoir de son rang d'acteur géostratégique.³⁷

Ainsi, le moment venu, ce climat malsain de méfiance et d'insécurité donnera un prétexte à ces Etats frustrés des coaliser pour le renversement du régime du président Mobutu qui, à leurs yeux,

³⁶ *Ibidem*.

³⁷ NGBANDA N. H., *Ainsi sonne le glas. Les derniers jours du Maréchal Mobutu*, éd. Gidepper, Paris, 1998, pp. 355-359.

constituait un danger permanent pour la stabilité de leur pouvoir et croire par ce fait, résoudre leurs problèmes internes.

L'alliance qui avait été formée à cette fin connaîtra une défection dès lors que les intérêts des acteurs n'étaient plus concordants, occasionnant cette fois, une autre guerre contre le pouvoir de Kinshasa sous Laurent-Désiré Kabila en 1998. C'est pendant ce deuxième round des conflits que les rivalités entre certaines puissances occidentales vont se manifester ouvertement dans le souci de contrôler les pays des Grands Lacs Africains.³⁸

II. 2. Rivalités entre puissances occidentales

Notons que l'effondrement des structures vermoulues de l'ancien régime mobutien n'a cessé de diviser les options des puissances. Bien que la fin du régime du président Mobutu ait été pressentie depuis longtemps, il eut fallu que le vent soufflant de l'orient surgisse pour balayer ce système, devenu un héritage anachronique de la Guerre Froide.

La géopolitique régionale et la conjoncture internationale ont constitué autant de facteurs qui ont rendu une option militaire, souhaitable du point de vue des acteurs impliqués. Lorsque l'on se met à fouiller les sources de cette guerre, on comprend qu'elle est née des accords d'intérêts entre puissances étrangères étant donné que la République Démocratique du Congo est un pays qui a été toujours convoité par de grandes puissances du monde.³⁹

En effet, l'arrivée au pouvoir du FPR à Kigali en juillet 1994, avec l'appui des Etats-Unis et surtout celle de Laurent-Désiré Kabila avec l'AFDL à Kinshasa en mai 1997, fut perçu par la France comme une menace potentielle contre le bassin pétrolier du Congo Brazzaville.

A propos, Ngbanda Nzambo Honoré affirme en écrivant : « avec la disparition de l'Union Soviétique, les Etats-Unis sont sortis de leur attitude de réserve et ont décidé de déloger la France de tous les secteurs

³⁸ NGBANDA N. H., *Ainsi sonne le glas...*, op.cit., pp. 355-359.

³⁹ NDABEREYE N. P., *Op. cit.*, p. 227.

qu'ils jugeait stratégiques en Afrique centrale. Le principe européen du domaine réservé en Afrique, très cher à la France, fut alors brutalement contesté par Washington.

L'administration américaine avec Bush Junior qui est venu la première au pouvoir après la chute du mur de Berlin avait ouvertement déclaré la guerre aux intérêts français en Afrique». ⁴⁰

Au plus fort de ce conflit, après les revers que les Américains avaient subis des Français au Rwanda, tout au début de la vaste opération de l'invasion du Zaïre du président Mobutu, le Secrétaire d'Etat patron de la diplomatie américaine lance un avertissement sérieux à la France pour la prévenir contre toute velléité d'intervention dans ce pays géant d'Afrique centrale. Sa mise en garde exprimée en des termes suivants, fut sans ambiguïté : « le temps est révolu où l'Afrique pouvait être divisée en sphères d'influence, où les puissances extérieures pouvaient considérer des groupes entiers de pays comme leur domaine réservé. Aujourd'hui, elle a besoin de l'appui de tous ses amis, et non du patronage exclusif de quelques-uns ». ⁴¹

Partant, il se dégage en évidence que les interventions de ces deux puissances dans les Grands Lacs Africains visent leurs propres intérêts. Pour la France, les pays des Grands Lacs, en l'occurrence la République Démocratique du Congo, sont le socle du rayonnement de la francophonie en Afrique en général, et avec le Rwanda, en Afrique de l'Est anglophone.

Cette puissance se rattache à la région d'Afrique centrale par le biais des accords d'assistance militaire dont le premier avec le Rwanda a été en 1975, facteur qui a contribué à la position ambiguë de la France, traditionnellement pro-hutu, dans l'opération turquoise vis-à-vis du

⁴⁰ NGBANDA N. H., *Crimes organisés en Afrique Centrale... op. cit.*, p. 194.

⁴¹ *Ibidem*.

génocide de 1994, de même qu'au soutien jusqu'au bout au président Mobutu contre LD Kabila.⁴²

Par ailleurs, les Etats-Unis qui considéraient l'Afrique comme une chasse gardée, vont s'y intéressés par l'administration Bill Clinton, leur objectif est de rétablir une situation économiquement normale avec les pays dans les Grands Lacs en vue de contrôler les gisements d'hydrocarbures et de métaux rares. Stratégiquement, les Etats-Unis ont soutenu Laurent-Désiré Kabila contre Mobutu qui était trop proche de la France.

A ce sujet, Denis Ropa affirme: « en soutenant ouvertement Yoweri Museveni, et la « rébellion » de Laurent-Désiré Kabila, Washington s'oppose à Paris ».⁴³ La réalité du pouvoir exercé par Laurent-Désiré Kabila l'a incité à une politique plus discrète dans la région. Ils soutiennent actuellement Museveni, président d'un pays peu démocratique, mais souhaitable à cause du rôle qu'il joue. L'aéroport de Kampala « Entebe » est ainsi le relais de la base américaine de Diego-Garcia et sert de plate-forme de l'approvisionnement de maquis chrétiens au Soudan.⁴⁴

Après analyse des enjeux et intérêts à la base des rivalités des puissances, il s'établit un lien avéré avec la multiplicité des affrontements militaires et politiques justifiant la conflictualité dans les pays des grands lacs qui proviendrait des puissances occidentales. Cette situation des conflits de tout genre, occasionne le trafic illégal d'armes et intensifie la criminalité dans la sous-région.

II. 3. Criminalité et trafic illégal d'armes

L'histoire récente montre que le commerce international d'armes joue un rôle capital entre les Etats. Ce type de commerce est à la fois la source et la conséquence de la conflictualité aigüe et de la criminalité

⁴² Lire « Puissances étrangères: rivalités Franco-américaines : l'instruction des soldats américains en France (1917 1918), dans *Revue historique des armées*, n+246 /2007, 2007, p. 22.

⁴³ ROPA D., *L'Ouganda de Yoweri*, L'Harmattan, Paris, 1998, p. 141.

⁴⁴ Lire : « La région des Grands Lacs. Le jeu des autres puissances », disponible sur *grands lacs.htm/*

au sein des pays des Grands Lacs Africains. La prolifération d'armes a négativement affecté les aspects de la paix et de la sécurité au sein de cette sous-région. Les guerres civiles récurrentes qui ont élu domicile dans cette partie du continent africain, ont diverses raisons parmi lesquelles le trafic illicite d'armes. Les guerres qui ont sévi et sévissent les pays des Grands Lacs africains ont attiré une série d'interventions armées en vue soit de stabiliser soit de déstabiliser la sous-région.

En outre, le trafic illicite d'armes profite très souvent aux seigneurs de guerre, aux pays fabricants et associés. Ainsi des pays qui, de l'une ou de l'autre manière, se sont impliqués dans les guerres en République Démocratique du Congo, sont venus, certes, pour des intérêts. Étaient-ils venus pour la conquête et le contrôle d'un marché ? Ou encore était-il question de la défense du territoire ? Ces interrogations sont au centre des enjeux qui ont entouré ces conflits.⁴⁵

Pour répondre à ces questions, le rapport du groupe d'Experts de la Commission d'enquête de l'ONU sur les pillages et l'exploitation illégale des ressources naturelles de la République Démocratique du Congo, a montré combien les seigneurs de guerre ne sont pas intéressés par la question de la paix, mais plutôt ils comptent sur le prolongement de la guerre pour pouvoir exploiter copieusement les ressources, faire le trafic de la drogue et poser certains actes contre-nature (le viol, le harcèlement sexuel). C'est pourquoi, dans la quête de nouvelles ressources minières par les sociétés minières internationales, certaines firmes internationales ont été créées pour soutenir la guerre en Afrique, pourvoyeuse de mines d'or, des diamant, de coltan.⁴⁶

II. 4. Exploitation illégale des ressources naturelles

La République Démocratique du Congo, certes, un scandale géologique a connu une perte énorme en capitaux suite à l'instabilité de ses régimes pendant les deux décennies de nonante et de deux milles. Cet état d'instabilité et d'insécurité a poussé les grandes

⁴⁵ NDABEREYE N.P., *Op. cit.*, p. 229.

⁴⁶ *Ibidem*.

multinationales à lui tourner le dos et à aller investir ailleurs, notamment en Zambie, au Chili et en ex-URSS.

Par ailleurs, les multinationales qui ont toujours profité de la privatisation des entreprises d'Etat pour leur expansion ont vu leurs intérêts miniers en jeu suite au drame que vivaient les pays des Grands Lacs Africains depuis 1990. Devant cet état des choses, elles se sont vu obligées de développer des mécanismes illicites peu recommandables, afin d'accéder aux ressources naturelles dont elles ont besoin pour leur survie.

Ces mécanismes consistent à sponsoriser les groupes armés, à signer des contrats léonins avec des dirigeants jadis rebelles, à financer l'exploitation illégale et à acheter les minerais dont la traçabilité ne répond pas aux normes internationales requises, à défaire des régimes et dirigeants hostiles à leur égard,... L'Afrique se trouvant au centre de ces nouveaux enjeux planétaires, avec près du tiers des réserves de matières premières du monde, abandonnés par leurs anciennes puissances métropolitaines qui se désengagent du point de vue militaire, les pays africains en général, et ceux des Grands Lacs en particulier, sont devenus la proie facile des sociétés multinationales.

C'est le cas de la « guerre de libération » qui conduit Laurent-Désiré Kabila avec l'AFDL à Kinshasa qui était l'œuvre d'une alliance des Etats soutenus par l'AMFI avec qui Laurent-Désiré Kabila avait signé un accord de cession de la Gécamines. Cet accord de cession du géant de l'économie congolaise a permis à l'AMFI d'accélérer l'exécution de l'un de ses objectifs : le démembrement du pays et sa partition en de « micro-Etats » antagonistes, démunis de moyens financiers et d'infrastructures économiques (une sorte de balkanisation). Ne possédant pas d'armées, ces Etats en proie à l'insécurité seraient donc placés sous la dépendance totale de l'AMFI par la mainmise sur les secteurs stratégiques de l'économie.⁴⁷

⁴⁷ BARACYETSE P., *Op. cit.*, p. 17.

Cette thèse est appuyée par Ngbanda Nzambo Honoré quand il a écrit en ces termes : « les puissances financières multinationales, disposant aussi d'importants moyens militaires arrivent à imposer leur volonté à des gouvernements. Elles parviennent à prendre possession des Etats au moyen de rébellion et tentent de refaire des pays en créant de nouveaux Etats comme dans les Balkans. Elles essaient d'en faire autant en Afrique centrale ».⁴⁸

D'autres penseurs⁴⁹ qui ont réfléchi sur la crise de la République Démocratique du Congo ne se sont pas empêchés de démontrer que si la sécurité et des raisons politiques ont été invoquées comme motivation première de la décision des dirigeants politiques d'investir le territoire Est de la République Démocratique du Congo, tout indique que certains officiers de l'Etat-major auraient sans nul doute des desseins obscurs, à savoir des objectifs économiques et financiers⁵⁰. C'est dans ce sens que Nicolas Machiavel pense que, « la guerre est juste pour ceux à qui elle est nécessaire ».⁵¹ Et, c'est dans ces conditions qu'un peuple qui voudrait la paix serait une proie facile offerte à la convoitise de ses voisins: la guerre est une nécessité politique.⁵²

Par ailleurs, à partir de 1998 et du déclenchement du second conflit des Grands Lacs, les objectifs du Rwanda et de l'Ouganda au Congo-Kinshasa sont teintés de plus en plus d'objectifs économiques : l'exploitation des importantes ressources minières du territoire que leurs armées occupaient.

Si les richesses du sous-sol congolais ont parfois été exagérées, il n'empêche que ce territoire recèle d'importants gisements d'or, de diamants, de cuivre, de cobalt, de coltan, et peut-être de pétrole. L'exploitation pétrolière de la région du lac Albert laisse entrevoir des gisements prometteurs. Le projet rwandais de partition *de facto* du Congo-Kinshasa,

⁴⁸ NGBANDA N. H., *Crimes organisés en Afrique centrale... op. cit.*, pp. 227-228.

⁴⁹ VUNDUAWE, T. P., *Op. cit.*, pp. 143-163.

⁵⁰ « Exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses », disponible sur *file : //c:/Mes documents/For French TPV (october 18, 2000)htm*.

⁵¹ LEBRAS-CHOPARD A., *La guerre. Théories et idéologies*, éd. Montchrestien, Paris, 1994, p. 78.

⁵² MACHIAVEL N., *Le Prince*, éd Pocket, Paris, 1998, p. 122.

évoqué précédemment, avait l'appui de plusieurs multinationales occidentales, qui estimaient sans doute qu'elles auraient les coudées franches pour exploiter le sous-sol congolais dans une zone de non-droit, d'application variable du droit du moins.

Ces entreprises (parmi lesquelles Consolidated Eurocan Ventures; Barrick Gold Corporation; Ashanti Goldfields ; American Mineral Fields...), dès le déclenchement du conflit en 1996, ont proposé une aide financière à l'AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo) en échange de l'octroi de concession d'exploitation; par la suite, nombreuses ont été les tractations entre troupes d'occupation et entreprises candidates à l'exploitation.

Un des premiers projets du président ougandais Yoweri Museveni, après la chute du régime Mobutu, était de faire construire une route, voire un chemin de fer Kisangani-Kampala, afin de faciliter l'acheminement des ressources et de renforcer l'attraction économique de cette région vers l'Ouganda. Plusieurs rapports onusiens soulignent que la « performance économique du Rwanda et de l'Ouganda s'explique en partie, surtout pendant la période 1997-2000, par l'exploitation des richesses de la RDC » avant de conclure que « leurs Banques étaient au courant de l'accroissement notable des exploitations minières des pays qui en produisent très peu et qui exportent des quantités qu'ils ne sont pas en mesure de produire ».

En 2004, soit bien après l'entrée en vigueur des accords de paix de 2002, la RDC a exporté pour 647,85 kg d'or, tandis que l'Ouganda en exportait plus de 6 tonnes, ce qui est irréaliste compte tenu des gisements du pays. De même, les exploitations de cassitérites (minerai d'étain) du Rwanda se sont élevées à plus de 15 millions de dollars contre 5 millions pour la RDC, alors que les gisements de ce minerai se situent principalement en RDC.⁵³

Au-delà de l'exploitation des ressources naturelles, le Nord-Est et l'Est du Congo disposent également de réseaux commerciaux bien structurés grâce à un milieu d'affaire dynamique. Il y avait donc à la fois l'attrait de ressources importantes et de réseaux commerciaux bien développés pour le

⁵³ TSHIYEMBE M., *Art.cit.*, p. 43.

Rwanda et l'Ouganda dans la sous-région. L'intensité du conflit qui éclata en 1999 entre l'Ouganda et le Rwanda pour le contrôle de Kisangani atteste de l'importance que les deux gouvernements accordaient à leurs buts de guerre économiques dans la sous-région.

Dans le conflit qui persistait encore en 2015 en Ituri, les dimensions économiques demeurent, malgré les accords de paix de l'été 2002 et le départ officiel de tous les contingents militaires étrangers du territoire congolais.

Après leur retrait en 2002, les armées rwandaises et ougandaises ont laissé des stocks d'armes considérables aux milices qu'elles avaient créées, afin de leur permettre de poursuivre l'exploitation des ressources et, par le chaos politique qu'elles créeraient, de justifier *a contrario* la nécessité de leur intervention récurrente en territoire congolais.⁵⁴

Le conflit de l'Ituri est trop souvent qualifié de guerre « ethnique », un terme qui n'explique rien, car il ne permet pas d'éclairer les mécanismes d'apparition de ces conflits, ni la fréquente instrumentalisation de la représentation de conflit ethnique par des acteurs aux projets plus prosaïques. Il superpose en fait un conflit local entre populations Hema et Lendu, et un conflit régional où continuent de s'opposer le Rwanda, l'Ouganda et la République Démocratique du Congo sur fond de prospection pétrolière active.

Le conflit local a pour enjeu l'accès aux terres et le partage du pouvoir économique, accordé par les colonisateurs belges aux seuls Hema. Le Rwanda a instrumentalisé ce conflit pour déstabiliser la sous-région, empêcher ainsi l'établissement de l'autorité congolaise et poursuivre le pillage des ressources naturelles en sa faveur. Au regard de ce qui précède, il n'est pas aisé de dégager parmi les faits exposés, celui qui serait le plus important de la conflictualité dans la sous-région des Grands Lacs.⁵⁵

⁵⁴ *Ibidem*.

⁵⁵ *Ibidem*.

Toutefois, il s'avère que tous les Etats de la sous-région ne l'ont pas subis avec la même intensité. C'est le cas de l'Ouganda qui a moins souffert de la crise que le Rwanda, le Burundi, et la République Démocratique du Congo. Par ailleurs, il se dégage que cette crise a suivi une trajectoire de l'Est vers l'Ouest, entraînant ainsi des pays non directement concernés par elle. Ce phénomène n'est pas un fait du hasard, lorsque nous considérons à la fois, la trajectoire suivie par cette crise et l'ethnisation du pouvoir et des régimes en place, l'objet étant le pillage des ressources naturelles au Congo, que le versement du sang.

Il est également évident que cette crise a des dimensions locales (ou localisées), à savoir : la prise ou la conservation du pouvoir. Les richesses du sol et du sous-sol de la République Démocratique du Congo, au lieu de servir aux projets de développement et de l'épanouissement de l'homme et son environnement ont été une source de misère du citoyen. Tous ces facteurs développés ici ne peuvent expliquer ni justifier l'ampleur de la crise telle qu'elle a été vécue; car, les mêmes faits sont vécus ailleurs en Afrique ou en dehors de l'Afrique sans déboucher sur une crise de telle ampleur, que d'aucuns ont qualifiée de « troisième guerre mondiale d'Afrique ».⁵⁶

A la lumière de ce qui précède, nous pouvons envisager l'existence d'autres variables ayant agi en amont ou en aval, conjointement avec tous les facteurs susmentionnés pour expliquer ou justifier cette crise et son ampleur. Il peut s'agir des faits de temps présent dont certains relèveraient de ce que Vunduawe Te Pemako qualifie de « secret d'Etat », « secret défense », « secret professionnel » ou « secret militaire ».⁵⁷

En effet, il y a « secret militaire » lorsqu'il s'agit d'une obligation qui s'impose à toute personne de garder la discrétion, le silence sur une information qui lui a été confié ou un fait dont elle a eu

⁵⁶ *Ibidem*, p. 43.

⁵⁷ VUNDUAWE T. P., *Op. cit.*, pp. 156-157.

connaissance concernant une « opération militaire », le secret étant l'âme à toute opération militaire. On parle de « secret défense » quand il est question d'une interdiction formelle faite à quiconque en a eu connaissance de rendre publique toute information ayant trait à la défense nationale d'un pays.

Le secret défense est un aspect spécifique du « secret d'Etat », dans la mesure où il s'agit de sanctionner la divulgation de toute information nuisible aux intérêts de l'Etat, spécialement en matière de défense nationale (c'est-à-dire en ce qui concerne précisément la garde, la protection, le maintien de l'indépendance de la nation, de l'intégrité du territoire de la République et de l'unité nationale).

Par « secret d'Etat », il faut entendre l'obligation qui s'impose à toute personne revêtue d'une qualité officielle, de garder le secret de toutes missions sous peine de sanctions pénales dont la divulgation de l'information est nuisible aux intérêts de l'Etat. Tandis que le « secret professionnel » vise plutôt une obligation faite à tout membre d'une profession de ne pas divulguer des faits confidentiels qu'il a appris dans l'exercice de sa profession, hors des cas prévus par la loi.⁵⁸

Dans tout le cas de figure les causes avouées ou inavouées ont conduit à des conséquences néfastes à la sous-région des Grands Lacs Africains, d'où la nécessité de rechercher des voies et moyens conditionnant une paix durable dans cette partie du continent.

CONCLUSION

Dans cette recherche, nous avons analysé les causes et les conséquences de la conflictualité dans la sous-région des Grands Lacs africains. Le premier point a épinglé les causes à la base de la conflictualité dans cette sous-région.

Il s'est agi des causes externes lointaines liées au partage et à la colonisation de l'Afrique ainsi que des causes externes proches dues à la fin de la Guerre Froide, à la démocratisation et aux multinationales étrangères. Il

⁵⁸ *Ibidem*.

s'est agi également des causes internes liées principalement à la mauvaise gestion de la vie politique, au plan administratif, politique, socio-économique et juridique, à la dérive régionale et affairiste, au clientélisme, à la corruption généralisée, à la personnification du pouvoir, à la politisation de l'armée et à la question de la nationalité.

Le second point a dégagé les diverses conséquences tant au niveau régional qu'au niveau national des Etats membres, afférentes à la conflictualité dans la sous-région des Grands Lacs africains. Ces conséquences sont notamment liées au rôle de la RDC, aux rivalités des puissances occidentales, à la criminalité et au trafic illégal d'armes, à l'exploitation illicite et au pillage des ressources naturelles.

Enfin, la lutte pour l'hégémonie idéologique, ethnique et/ou nationale peut être réellement fondée sur le sentiment d'appartenir à la même communauté d'idées, le même peuple, la même nation, donc sur une identité collective. Ressentie plus ou moins passionnément par les membres d'un groupe social comme devant s'imposer aux autres parce qu'étant la meilleure, parce qu'étant choisie par une divinité quelconque par exemple.

C'est notamment le point de vue des intégristes, fondamentalistes religieux,... Mais très souvent la lutte idéologique, ethnique et/ou nationale, camoufle en réalité des intérêts tout à fait matériels. C'est par exemple, le cas des luttes inter-ethniques qui servent les intérêts des puissances qui souhaitent contrôler des territoires stratégiques.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Banque Mondiale, *Conflits, sécurité et développement*, Washington, décembre 2012.
- BARACYETSEP., *L'enjeu géopolitique des transnationales minières au Congo*, Buzet, Bruxelles, 1999.
- BLAISE N., « Running Darfour : enjeux du conflit et réactions de la communauté internationale », dans *Politique internationale, Les Cahiers du RMES*, vol. IV, n° 1, été 2007.

- BRUNSEHWRING H., *Le partage de l'Afrique noire*, éd. Flammarion, Paris, 1971.
- CHRETIEN J-P., *L'Afrique des Grands Lacs : deux milles ans d'histoire*, éd. Aubier, Paris, 2000.
- Déclaration des Chefs d'Etat et de gouvernements africains au 26^e sommet de l'OUA du 09 au 11 Juillet 1990.
- DESCHAMPS H., *Histoire générale de l'Afrique noire, de Madagascar et des Archipels de 1800 à nos jours*, PUF, Paris, 1971.
- « Exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses », disponible sur file : [//c:/Mes documents/For French TPV \(october 18, 2000\)htm](file:///c:/Mes%20documents/For%20French%20TPV%20(october%2018,%202000).htm).
- KABAMBA WA KABAMBA ., *La Communauté Economique Africaine du 21^e siècle. Mythe ou réalité*, Kinshasa, MES, 2003.
- KWAME N. A., « Les nouveaux mouvements sociaux africains et les limites de leur politique » in François H., (sous la direction), *Et si l'Afrique refusait le marché?*, Louvain-La-Neuve, éd. Tricontinentale, 2001.
- « La région des Grands Lacs. Le jeu des autres puissances », disponible sur grands.lacs.htm/
- LEBRAS-CHOPARD A., *La guerre. Théories et idéologies*, éd. Montchrestien, Paris, 1994.
- MACHIABEL N., *Le Prince*, éd Pocket, Paris, 1998.
- MOHAMED E.H., *Facilitation dans la tourmente deux ans de médiation dans l'imbroglio congolais*, éd. L'Harmattan, Paris, 1999.
- MOVA S., *La science des relations internationales. Essai sur le statut et l'autonomie épistémologiques d'un domaine de recherche*, L'Harmattan, Paris, 2016.
- MULAMBA M. N., « Identité ethnique et alliances stratégiques dans les guerres de libération en Afrique au Sud du Sahara : étude comparative des cas de la République Démocratique du Congo et de la République du Rwanda », Mémoire de DES en RI, UNILU, Lubumbashi, 1999-2000.
- NDABEREYE N. P., « Guerre et intégration dans les relations internationales africaines à l'ère de la mondialisation. Contribution à

- l'étude de l'intégration régionale des pays des Grands Lacs Africains », Thèse de doctorat en RI, UNILU, Lubumbashi, 2008.
- NGBANDA N. H., *Afrique. Démocratie piégée*, Equilibres aujourd'hui, Paris, 1994.
- NGBANDA N. H., *Ainsi sonne le glas. Les derniers jours du Maréchal Mobutu*, éd. Gidepper, Paris, 1998.
- NGBANDA N. H., *Crimes organisés en Afrique centrale. Révélation sur les réseaux rwandais et occidentaux*, éd. Duboiris, Paris, 2004.
- NGUELLET U., *Les conflits et la reconstruction en Afrique: cas des Grands Lacs*, éd. Aubier, Paris, 2000.
- NOUSCHI M., *Lexique de géopolitique*, Armand Colin, Paris, 1998.
- ROPA D., *L'Ouganda de Yoweri*, L'Harmattan, Paris, 1998.
- TSHIYEMBE M., « Conflits armés, identités ethniques, ressources naturelles en RDC : approche stratégique-polémologique et voie de sortie de la guerre », dans *Identités, ressources naturelles et conflits en RDC. Défis méthodologiques et voiesdesortie ?*, Colloque FSSPA, UNILU, Lubumbashi, 2013.